

# / AMÉLIORATIONS DES REMBOURSEMENTS

## FO ÉNERGIE ET MINES A ÉTÉ ENTENDUE !

décembre 2013

### AMÉLIORATIONS DES PRESTATIONS

**6 Décembre 2013**

Dans ses propositions d'amélioration des prestations, la Direction de la Sécurité Sociale refuse le maintien du forfait de 15 € par verre optique et fixe le taux de remboursement à 1000 % du tarif de base Sécurité Sociale.

Conséquences : pour 4 types de verres optiques, cela se traduit par une diminution des remboursements.

Elle fixe également le taux de remboursement pour les montures adulte à 1300 %.

FO Énergie et Mines a immédiatement réagi et a refusé la proposition de la Direction de la Sécurité Sociale lui demandant de revoir sa copie.

Les autres délégations ainsi que les employeurs ont suivi notre fédération.



**11 Décembre 2013**

**FO Énergie et Mines a été entendue.**

Nouvelles propositions de la Direction de la Sécurité Sociale :

Le taux de remboursement sur les verres optiques adulte est ramené à 800 % du tarif de base Sécurité Sociale, mais avec la réintroduction du forfait par verre de 15 €.

Le taux de remboursement sur les montures adulte est ramené à 700 % du tarif de base Sécurité Sociale avec en plus la mise en place d'un forfait de 15 €.

Ces nouvelles propositions permettent d'améliorer l'ensemble des remboursements sur l'optique.

De plus, la Direction de la Sécurité Sociale propose une amélioration sur les prothèses externes permettant de baisser le reste à charge de 12 %.

## ÉVOLUTION DU RÉGIME MALADIE DES IEG

À la demande de FO Énergie et Mines, la direction de la Camieg a analysé l'évolution de la situation financière de notre régime maladie des IEG.

**Le résultat est éloquent et donne raison à FO Énergie et Mines sur la faisabilité de porter les améliorations de prestations à 20 M€.**

Pour les Actifs comme les Retraités, cette étude tient compte :

- de l'évolution des effectifs,
- de l'évolution des dépenses de santé,
- des améliorations des prestations,
- de la réduction de 25 % des cotisations des Actifs.
- de la spoliation par le gouvernement des excédents des Actifs à hauteur de 65 % (part payée par les Employeurs)

À l'horizon 2025, la section des Actifs sera de nouveau excédentaire de 170 M€ et celle des Retraités de 280 M€.

**Pour FO Énergie et Mines, le Gouvernement a fait le choix délibéré de limiter les améliorations des prestations à 15 M€ lui permettant ainsi d'en récupérer immédiatement environ 176 M€.**

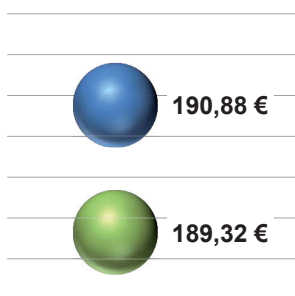
**D'ici à penser qu'il se réserve une poire pour la soif et lorgne déjà sur les futurs excédents financiers de la Camieg, il n'y a qu'un pas...**

**Au-delà des chiffres, le fait d'avoir un régime spécial maladie qui équilibré et qui propose des remboursements maladie de haut niveau gênerait-il la politique gouvernementale de remise en cause de la Sécurité Sociale au bénéfice d'une prise en charge par les assurances?...**

## Exemples de remboursements

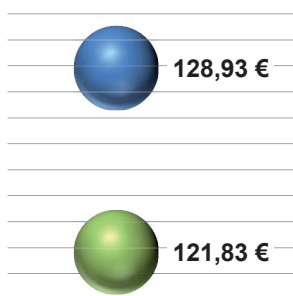
(Part Régime général + Part CAMIEG + Part MUTIEG)

### Montures Adulte



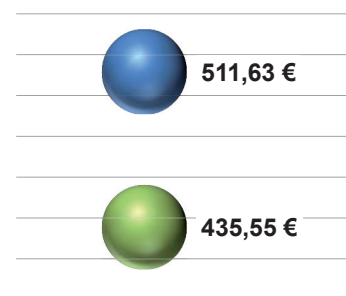
Verres +  
Monture  
314,75 €

### Verres Adulte Minimum

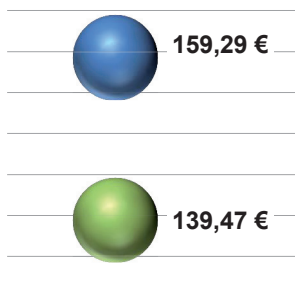


Verres +  
Monture  
701,62 €

### Verres Adulte Maximum



### Montures Enfants



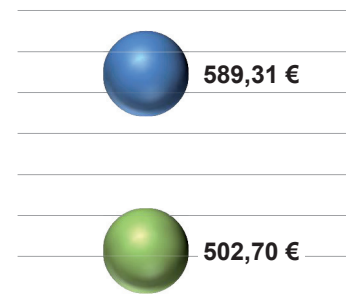
Verres +  
Monture  
344,71 €

### Verres Enfant Minimum



Verres +  
Monture  
748,60 €

### Verres Enfant Maximum



● 15ME

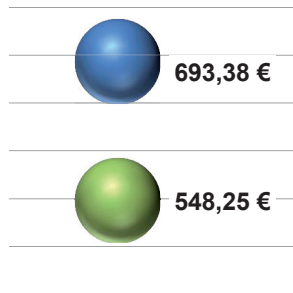
● Actuel

### Prothèses dentaires Sans devis



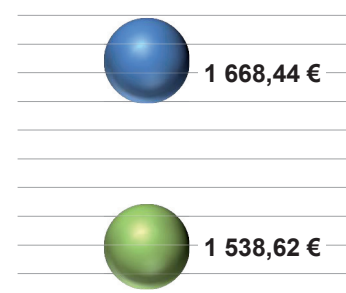
Coût  
moyen  
750 €

### Prothèses dentaires Avec devis



Coût  
moyen  
1.500 €

### Prothèses auditives unilatérales



## Projection financière CAMIEG

(validé par la CAMIEG jusqu'en 2025, 2025-2040 chiffre FO Énergie et Mines)

<b>ACTIFS</b>	Taux Evolutions Cotis 3,300%	Améliorations des prestations : 15 M€	Baisse des cotisations : 25,00%
	Taux Evolution Dépenses 3,000%	Actifs : 6	
<b>RETRAITES</b>	Taux Evolutions Cotis 2,310%	Retraités : 9	Transfert des excédents : des Actifs vers la Sécu 65,00%
	Taux Evolution Dépenses 3,000%		

	2013	2014	2015	2020	2025	2030	2040
<b>ACTIFS</b>							
TOTAL RECETTES	153,77	118,90	122,70	143,82	169,23	199,01	275,23
TOTAL DEPENSES	106,51	115,63	119,01	137,48	158,83	183,54	245,17
RESULTAT DE L'ANNEE	47,26	3,27	3,69	6,35	10,40	15,47	30,06
RESULTAT CUMULE	270,80	98,05	101,75	127,24	170,74	237,47	466,84
<b>INACTIFS</b>							
TOTAL RECETTES	177,42	185,26	193,48	227,67	257,64	295,03	387,56
TOTAL DEPENSES	153,52	170,65	179,50	216,11	247,87	286,70	383,69
RESULTAT DE L'ANNEE	23,90	14,61	13,98	11,56	9,77	8,32	3,87
RESULTAT CUMULE	139,00	153,62	167,60	229,80	282,20	326,89	387,54
<b>TOTAL</b>							
TOTAL RECETTES	331,19	304,16	316,18	371,49	426,87	494,04	662,79
TOTAL DEPENSES	260,03	286,27	298,51	353,59	406,70	470,24	628,87
RESULTAT DE L'ANNEE	71,16	17,89	17,68	17,91	20,17	23,80	33,93
RESULTAT CUMULE	409,81	251,67	269,35	357,04	452,94	564,35	854,38

En millions d'euros

16/12/2013